

Nous lisons chaque jour dans nos journaux le rapport de l'effondrement scandaleux d'une de nos plus importantes sociétés de financement. Je cite un passage d'un article du *Globe and Mail* en date du 4 février 1966:

La responsabilité de l'effondrement de l'*Atlantic Acceptance Corporation Ltd.* l'été dernier, incombe entièrement à une poignée de scélérats, pas trop intelligents mais d'une arrogance extrême, et qui sont des experts du jeu des faillites.

● (2.50 p.m.)

Une partie du scandale a eu lieu dans la circonscription de Middlesex-Est. Juste au sud de la route 401—pardon; on l'appelle aujourd'hui l'autoroute Macdonald-Cartier—sur une des voies d'accès principales à London, la rue Wellington, se situe un centre d'achat bien connu qu'on appelle l'Île au Trésor. C'est là qu'un avocat et un homme d'affaires de London ont établi *Wildor Holdings Ltd.* et, intentionnellement ou non, en compagnie de certains dirigeants de l'*Atlantic-Acceptance Corporation*, ont commencé à montrer comment se débrouiller en affaires. D'après les articles parus dans la *Free Press* de London, même avant que la *British Mortgage and Trust Company* ait prêté l'argent en vertu de la première hypothèque, un certain individu avait mis la main dans l'assiette au beurre et avait reçu quelque \$10,000 pour la transaction. Il me semble qu'un avocat de London y avait été associé.

Puis, tout à coup, les mandants de *Treasure Island* manquent d'argent pour terminer le projet; la *British Mortgage and Trust Company* opère une saisie en vertu de détenteur de la première hypothèque. Il y avait alors au-delà de \$335,000 de privilèges de constructeur grevant l'entreprise de *Treasure Island* au nom de maisons et de fournisseurs régionaux. De plus, il y avait plusieurs milliers de dollars de dettes entérinées par la cour contre la propriété. Les maisons d'affaires en cause, qui avaient eu confiance en l'intégrité de ces hommes d'affaires et de cet avocat de London se trouvaient devant une caisse absolument vide.

Puis, on apprend que *Treasure Island* est financé par l'*Atlantic Acceptance Corporation*. Les gens de la région s'attendent de voir de nouveaux mandants, mais qui sont-ils? Nuls autres que *Wildor Holdings Limited*. Le même avocat et les mêmes hommes d'affaires de London en sont. Ils terminent la construction de *Treasure Island* et négocient avec un cultivateur de la région l'achat de deux acres de terrain de plus, lesquelles sont destinées à la construction d'une arène. Guidés par cet avocat de London, ils paient \$6,000 les deux acres de terrain. Mais la propriété est enregistrée au nom d'un parent de l'avocat de London et elle est vendue immédiatement à

Wildor Holdings Ltd. pour \$100,000, une bagatelle!

Quelqu'un a touché des bénéfices de \$94,000. Il serait intéressant de savoir qui en a eu une part. Peut-être le ministre des Finances devrait-il signaler la chose au ministre du Revenu national (M. Benson). J'insisterais pour qu'on fasse une enquête fouillée dans toute cette débâcle de *Treasure Island*. Beaucoup de mes commettants en ont souffert, tandis que ces types se cachaient derrière la loi.

Je pourrais parler de cette fraude pendant des heures. Je signale aux députés que tout cela s'est passé bel et bien sous le nez de nos autorités provinciales. L'application de nos lois laisse beaucoup à désirer pour que ces fripons puissent ainsi dépouiller le petit homme d'affaires sans être trahis en justice. Et cela, monsieur l'Orateur, s'est passé dans ma circonscription, non pas dans la province de Québec. Permettez-moi de citer quelques lignes d'un article du *Globe and Mail* du 4 février 1966:

Bien des personnages dans l'affaire *Atlantic* étaient des vétérans du jeu des banqueroutes. Nous en reconnaissons un certain nombre, et nous savions depuis longtemps qu'ils étaient associés à l'*Atlantic*.

Plusieurs de ces personnages ont également trempé dans l'affaire de la *British Mortgage and Trust*, où un grand nombre de mes commettants ont subi de lourdes pertes, comme ce fut le cas également des commettants du député de Perth (M. Monteith). Plusieurs personnes âgées ont perdu une grande partie de leurs économies et de leurs valeurs mobilières, en juillet dernier, avant que le gouvernement de l'Ontario finisse par intervenir et se porte garant vis-à-vis des déposants. J'engage instamment le ministre à examiner la possibilité d'englober toutes les institutions parabancaires et autres, qui acceptant des dépôts d'argent, dans une même et seule loi, de manière à éviter à l'avenir l'ébranlement de notre édifice financier. Le président de la société *Clarkson and Company Limited* affirme ce qui suit: «L'affaire de l'*Atlantic* est peut-être le coup le plus dur infligé au régime de libre entreprise au Canada depuis de nombreuses années.» J'espère ardemment que ces individus seront poursuivis et remis entre les mains de la justice.

Examinons un peu la statistique des faillites. En 1946, 278 entreprises étaient en faillite, avec une masse passive en souffrance de 6 millions de dollars. En 1950, année qui a suivi la modification de la loi, le nombre des faillites a grimpé à 1,303 et la masse passive a atteint 25 millions. En admettant le principe de la relation de cause à effet, nous devons conclure que les modifications